



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la Directive 2001/58/CEE

# CUZCO

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Identité</b>                       | <b>CUZCO</b>  |
| <b>Usage</b>                          | Code GIFAP : EC   |
| <b>Fournisseur</b>                    | Insecticide<br>PHILAGRO France<br>Parc d'Affaires de Crécy<br>2, rue Claude Chappe<br>69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex<br>France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58<br>fds@philagro.fr |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>  | 0800 21 01 55   |
| <b>Organisme consultatif officiel</b> | ORFILA Tel. 01.45.42.59.59  |

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives CE.

#### Information sur les composants dangereux :

**Description chimique** Chlorpyrifos 250 g/l, Concentré émulsionnable

Composition/Renseignements sur les ingrédients

| Numéro | % poids   | N° CAS      | Nom chimique  |                             |
|--------|-----------|-------------|---|-----------------------------|
| 1      | 25        | 2921-88-2   | Chlorpyrifos : Thiophosphate de O,O-diéthyle et de O-3,5,6-trichloro-2-pyridyle |                             |
| 2      | < 3%      | 27306-78-1  | Polyalkyleneoxide heptamethyltrisiloxane  |                             |
| Numéro | N° CE     | N° Annexe-1 | Symbole(s)  | Phrase(s) de risque         |
| 1      | 220-864-4 |             | T- N  | R24/25 - R50/53             |
| 2      |           |             | Xn - N  | R20 - R48/20 - R36 - R51/53 |

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce composé inhibe la cholinestérase. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Dangereux pour les oiseaux et les arthropodes non cibles.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Premiers secours

##### Généralités

L'exposition peut provoquer: transpiration excessive, faiblesse, salivation, nausée, diarrhée, bradycardie, tachycardie, bronchorrhée, pupilles rétractées, dépression du système nerveux central, tremblements et convulsions. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

##### Inhalation

Mettre à l'air frais. Maintenir la victime au chaud et au repos. En cas de respiration difficile fournir de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire effectuer une respiration artificielle. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.

##### Peau

##### Yeux

Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau. Rincer complètement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un ophtalmologiste immédiatement.

##### Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, lui faire boire un ou deux verres d'eau. En cas de respiration difficile fournir de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire effectuer une respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Avis aux médecins

Antidote 1: Atropine sulfate.

Antidote 2: Obidoxime chlorure ou Pralidoxime (PAM).

Proposer un sérum et/ou une détermination de cholinestérase des globules rouges. En cas d'ingestion, effectuer un lavage d'estomac et administrer du charbon activé.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la Directive 2001/58/CEE

# CUZCO

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

|   |   |
|---|---|
| <b>Moyens d'extinction</b>                                  | Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, brouillard d'eau, mousse anti alcool.  |
| <b>Equipement de protection</b>                             | Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.  |
| <b>Informations supplémentaires</b>                         | Si de l'eau est utilisée, contenir l'écoulement et ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Conserver le récipient au frais en l'arrosant avec de l'eau. |
| <b>Produits de décomposition et de combustion dangereux</b> | CO, CO <sub>2</sub> , HCl, SOX, NOX, POX, Chlorures, et Sulfures.   |

---

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

|   |   |
|---|---|
| <b>Précautions individuelles</b>        | Pour une protection appropriée, voir section 8.   |
| <b>Précautions pour l'environnement</b> | Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Si le produit a contaminé les eaux de surface, informer les autorités compétentes. Extraire impérativement les couches de sol contaminé.  |
| <b>Méthodes de nettoyage</b>            | Absorber immédiatement tout déversement avec un produit adapté tel que sciure de bois, argile absorbante, sable ou terre. Recueillir l'épandage dans un emballage étanche. Ne pas rejeter les eaux de nettoyage dans l'environnement. Eliminer en tant que déchets suivant les réglementations locales (voir section 13). |

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

|  |  |
|--|--|
| <b>Manipulation</b>                      | Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les fumées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8. |
| <b>Conditions de stockage</b>            | Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé. Conserver le récipient bien fermé. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de bases fortes.   |
| <b>Matériaux d'emballage Utilisables</b> | Fûts avec doublure en polyéthylène. Récipients multi-couches obtenus par extrusion-soufflage de polyéthylène haute densité.  |

---

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

|  |   |
|--|---|
| <b>Mesures d'ordre technique</b>           | Assurer une ventilation adéquate. Les locaux où ces matières sont stockées ou utilisées devraient être munis d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. |
| <b>Limites d'exposition</b>                | Limite d'exposition pour Chlorpyrifos : VME – 0,2 mg/m <sup>3</sup> ; TMP N°34  |
| <b>Protection personnelle Respiratoire</b> | Pendant les pulvérisations porter un appareil respiratoire approprié. Filtre anti aérosol/poussières type P2 (conforme à la norme EN 143)                       |
| <b>Main</b>                                | Porter des gants imperméables type néoprène ou nitrile (conforme à la norme EN 374).  |
| <b>Yeux</b>                                | Lunettes de sécurité avec protection latérale ou protection faciale (conforme à la norme EN166).  |
| <b>Peau et corps</b>                       | Porter un vêtement de protection approprié.   |
| <b>Autres informations</b>                 | Bien se laver les mains après manipulation. Laver les vêtements à l'eau et au savon avant de les réutiliser.  |

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon la Directive 2001/58/CEE

**CUZCO****9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Aspect                       | Liquide   |
| Couleur                      | Blanc cassé   |
| Odeur                        | Pas d'odeur caractéristique                           |
| Point d'éclair               | Non applicable  |
| Point de fusion              | Chlorpyrifos: 41- 42°C (Pur).                         |
| Température de décomposition | Chlorpyrifos: 170°C – 180°C (Pur).                    |
| Densité relative             | 1.01-1,10 ( à 20°C)                                   |
| Pression de vapeur           | Chlorpyrifos: 2.4 X 10 <sup>-5</sup> Pa à 25°C (Pur). |
| Solubilité dans l'eau        | Chlorpyrifos: 0.588 mg/L à 20°C.                      |
| Explosivité                  | Non explosif  |

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Stabilité                           | Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).           |
| Conditions à éviter                 | Protéger de la lumière (du soleil) et chaleur excessive. Eviter les températures supérieures à: 75°C. |
| Matériaux à éviter                  | Forts oxydants, acides forts, bases fortes.   |
| Produits de décomposition dangereux | CO, CO <sub>2</sub> , HCl, SOX, NOX, POX, Chlorures, et Sulfures.                                     |

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Nom                                | <b>Cuzco</b>   |
| Toxicité aiguë                     |  |
| DL50 Voie orale                    | Rat : > 2000 mg/kg   |
| DL50 Voie dermique                 | Rat : > 2000 mg/kg   |
| CL50 Voie inhalatoire              | Pyrinex technical : Rat : >4,07 mg/l   |
| Irritation                         |  |
| Peau                               | Lapin : modérément irritant  |
| Yeux                               | Lapin : non irritant   |
| Sensibilisation                    | Cobaye : Sensibilisant extrême (test de maximisation)                                  |
| Autres informations toxicologiques | <b>Chlorpyrifos</b> : Non cancérigène, non mutagène, non toxique pour la reproduction. |

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous :

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Ecotoxicité                  |   |
| Oiseaux                      | Toxicité aiguë DL50 = 476 mg/kg/jour (chlorpyrifos)   |
| Poisson                      | Toxicité aiguë (truite arc en ciel) 96h-CL50 = 110 mg/l   |
| Devenir dans l'environnement | Chlorpyrifos : non mobile. Demi-vie (t <sub>1/2</sub> ): 11-141 jours (sol). Le chlorpyrifos ne provoque pas de bioaccumulation dans les organismes aquatiques. |

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Emballages                      | Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale). |
| Produit et emballage contaminés | Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit et les emballages souillés.   |

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon la Directive 2001/58/CEE

**CUZCO****14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT***Transport terrestre (ADR/RID)*

|                           |     |                  |      |
|---------------------------|-----|------------------|------|
| <b>Classe</b>             | 9   | <b>Etiquette</b> | 9    |
| <b>Groupe d'emballage</b> | III | <b>N° ONU</b>    | 3082 |

**Libellé transport** : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Chlorpyrifos)

*Transport maritime (IMO/IMDG)*

|                           |     |                  |      |
|---------------------------|-----|------------------|------|
| <b>Classe</b>             | 9   | <b>Etiquette</b> | 9    |
| <b>Groupe d'emballage</b> | III | <b>N° ONU</b>    | 3082 |

**Libellé transport** : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Chlorpyrifos)

*Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)*

|                           |     |                  |      |
|---------------------------|-----|------------------|------|
| <b>Classe</b>             | 9   | <b>Etiquette</b> | 9    |
| <b>Groupe d'Emballage</b> | III | <b>N° ONU</b>    | 3082 |

**Libellé transport** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Chlorpyrifos)

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****Symbole(s)****Phrase(s) de Risques**

Xi Irritant      N Dangereux pour l'environnement  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrase(s) de Sécurité**

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S24 : Eviter le contact avec la peau.  
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Installations classées**

Rubrique 1172

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Libellé des autres phrases de risques apparaissant en section 2 :

R25 : Toxique par ingestion.  
R20- Nocif par inhalation  
R48/20- Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation  
R36- Irritant pour les yeux  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

« Délai de réentrée dans la culture pour les travailleurs : 48 heures après le traitement conformément à l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du code rural »

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ÉTAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.